

CONSEILS ET INFORMATIONS.....

Afin de veiller au bien-être des promeneurs et à la tranquillité des espèces animales et végétales présentes sur le terrain, n'oubliez pas de lire les recommandations suivantes :

Soyez éco-responsable ! Respectez les lieux et veillez à ne pas laisser de déchets sur votre passage, ne cueillez pas de fleur, ne coupez pas de branche, ne fumez pas dans les zones boisées.

Couvrez-vous les jambes En pleine nature, vous pourrez rencontrer branches, ronces ou buissons épineux.

Portez de bonnes chaussures Des chaussures de sport ou de course vous assureront un bon maintien.

Emportez de quoi vous hydrater ! Pensez à boire régulièrement tout au long de votre parcours.

Ne jouez pas sans votre carte, elle vous permet de vous situer sur le terrain et d'évaluer les distances.

Le chemin le plus rapide n'est pas toujours la ligne droite.

Attention au cheminement sur la route.

Quand vous n'êtes pas sur le bon chemin, sachez revenir au dernier point connu

Les utilisateurs du parcours sont responsables de leurs faits et gestes.

Les gestionnaires du parcours ne peuvent, en aucun cas être tenus responsables en cas d'accident.

Numéros d'urgence :18 ou 112

Apprenons à cohabiter avec les autres usagers du territoire (chasseurs, pêcheurs, propriétaires, ...)

Renseignement et information

Service Animation « Les Muriers »

☎ : 04.67.23.46.30

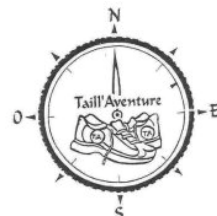
☎ : 06.83.85.24.60

✉ : muriers.animation@orange.fr

Office de tourisme d'Avène

☎ : 04.67.23.43.38

✉ : ot-avene@orange.fr



PARCOURS D'ORIENTATION PERMANENT

Avène est un lieu d'une grande richesse patrimoniale et naturelle qui en fait un endroit idéal pour la pratique de l'orientation. Grâce aux différents parcours balisés, découvrez à votre rythme, les richesses de ce lieu naturel hors norme !

Le parcours d'orientation est une activité de pleine nature qui consiste à découvrir des balises (point de contrôle) situées sur le terrain, par le cheminement de son choix, en se servant d'une carte et éventuellement d'une boussole.

Les balises sont des boîtiers numérotés, en bois ou en plastique, permettant de vérifier si on est au bon endroit. Ils sont munis d'une pince « codée » pour valider le passage à la balise.

Par la diversité des circuits proposés, le parcours d'orientation est destiné à tous les publics.

Rouge : Parcours plus long, plus technique dans le cheminement et la recherche des balises

Distance : 7 kms, dénivelé : 350m, temps de parcours moyen en marchant : 2h (temps donné à titre indicatif hors temps de recherche des balises)

IMPORTANT « Parcours fermé (non praticable) les mercredis, samedis et dimanches du 01 septembre au 31 janvier

Les différentes balises



Sur la carte, la balise est matérialisée par un cercle au centre duquel se situe l'élément caractéristique du terrain choisi par le traceur (un rocher, un arbre particulier, ...).

La carte de CO

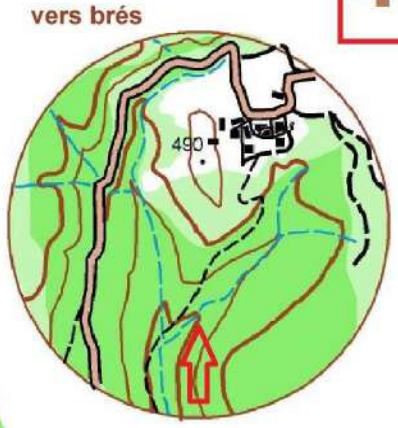
En Course d'Orientation, on utilise des cartes spécifiques dont la caractéristique principale est d'être très détaillée avec une légende particulière

32 34 35 36 37 38 39

68 70

Carte d'orientation aux normes IOF
Réalisation O.GOULDARD.
Distribution: SNC VAL D'ORB
Service d'animation des Muriers
tel:04.67.23.46.30
La possession de cette carte ne
donne pas un accès permanent au
parcours,
une autorisation doit être demandée.
Toute reproduction, même partielle
est interdite.

48 52 53 54 55 60 61 62 66



vers brès



Loupe Echelle 1/1000

Les Bains d'Avène



59

- Définitions :
- 32 : Clairière (angle O)
 - 34 : Haies (côté N)
 - 35 : Muret (en haut)
 - 36 : Ancienne porte du village fortifié
 - 37 : Cour (angle S-O)
 - 38 : Moulin (côté S)
 - 39 : Rocher (côté O)
 - 48 : Rocher (côté N)
 - 52 : Rocher (côté E)
 - 53 : Rocher (côté E)
 - 54 : Rocher particulier (côté S)
 - 55 : Falaise (côté N)
 - 59 : Combe ruisseau sec
 - 60 : Muret-escalier(côté E)
 - 61 : Rocher (côté N-E)
 - 62 : Falaise (extrémité S-O)
 - 66 : Arbre particulier (gros chêne)
 - 68 : Pin
 - 70 : Arbre particulier

CARTE D'ORIENTATION



Echelle 1/5000
Equidistance 10 m

LÉGENDE			
	Route Principale		Route secondaire
	Route		chemin piéton pavé
	chemin carrossable		Chemin
	Sentier		sentier peu visible
	pont		passage dans bâtiment
	Construction		ruine
	Clôture franchissable		infranchissable
	Borne		objet particulier
	vierge		tas de pierre
	Ligne électrique		Ligne Haute tension
	Mur en pierre		en ruine
	Courbe de niveau		talus
	Dépression		colline
	Butte		trou
	ravine		terrain accidenté
	Rocher : petit		grand
	pierrier		zone rocheuse
	Falaise infranchissable		franchissable
	Source captée, puit		source
	élément particulier		Lac
	marais		ruisseau
	Végétation: course difficile		impénétrable
	Sous-bois: course difficile		course très difficile
	Forêt		arbre isolé
	souche		terrain découvert
	encombré		terrain semi-ouvert
	encombré		Parkings
	terrain cultivés		zone d'habitations
	zone pavée		Limite précise, imprécise
	zone dangereuse		penétabilité de la forêt
	100 %		80 % à 60 %
	60 % à 20 %		20 % à 0 %
	et de la végétation basse		

